

## ***PASSEPORTS BIOMÉTRIQUES***

### **Mairies concernées :**

<b>Hennebont</b> 02 97 85 16 16	Du lundi au vendredi	8 h 30 à 12 h 00 / 13 h 30 à 17 h 30
<b>Lanester</b> 02 97 76 81 81	Les lundis, mardis, jeudis et vendredis	8 h à 11 h 30 / 13 h 30 à 17 h
	Mercredi uniquement sur rendez-vous	8 h à 12 h / 13 h 30 à 17 h
	Samedi matin	9 h à 11 h 45
<b>Lorient</b> 02 97 02 22 00	Du lundi au vendredi	8 h 30 à 17 h 15
	Samedi	9 h à 12 h
<b>Plouhinec</b> 02 97 85 88 77	Les lundis et mardis	9 h à 12 h / 14 h à 17 h
	Mercredi	9 h à 12 h
	Les jeudis et vendredis	9 h à 12 h / 14 h à 17 h
	Samedi	9 h à 12 h

### **Documents à fournir :**

- Extrait de l'acte de naissance avec filiation.
- 2 photographies couleur, récentes de face, identiques, sur fond clair tête nue, format 35x45 mm.
- Justificatif original récent de domicile (facture EDF, SAUR, ...)
- Pour un majeur hébergé gratuitement : fournir une attestation de l'hébergement, la photocopie de sa CNI et une facture récente.
- Ancien passeport en cas de renouvellement.
- Timbre fiscal de 86 €.

### **Dans le cas d'un enfant mineur :**

- Extrait de l'acte de naissance avec filiation.
- 2 photographies couleur, récentes, de face, identiques, sur fond clair, tête nue, format 35x45 mm.
- Justificatif récent original de domicile.
- Timbre fiscal de 42 € pour le mineur de plus de 15ans.
- Timbre fiscal de 17 € pour le mineur de moins de 15ans.
- Présence obligatoire de l'enfant.
- Copie du jugement de divorce dans le cas de parents divorcés.